

LES NOUVELLES DE **CHANONAT**

BULLETIN MUNICIPAL N°85 / MARS 2019

2018 VALORISATION FINANCIERE ET FISCALE



VIE MUNICIPALE

TRAVAUX

ENVIRONNEMENT

VIE LOCALE...





SOMMAIRE

- Situation financière de la commune	2
- Aménagement et travaux	10
- Vie municipale	16
- Vie locale	19
- Culture et patrimoine	19
- Environnement	27
- État civil	33



INFOS

MÉDECIN :

Dr Minh BAUD - 04 73 87 59 51

INFIRMIÈRES :

Séverine RENAULT - 06 13 11 17 84

Alexandra AUBRETON - 06 13 11 17 84

CLINIQUE DE LA CHÂTAIGNERAIE :

04 26 88 63 86

PHARMACIE LE GERGOVIAL :

04 73 79 40 05

SAPEURS POMPIERS : 18

SAMU : 15

POLICE SECOURS : 17

MAIRIE DE CHANONAT - Le Bourg - 63450 CHANONAT

Tél. 04 73 79 41 05 - Fax 04 73 87 54 17 - mairie-chanonat@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

» Lundi et vendredi 8h 45-12h 30 et 14h-17h » Mercredi 8h 45-12h 30 et 14h-16h 30 » Mardi, jeudi et samedi 8h 45-12h 30

Directeur de publication : Serge CHARLEMAGNE

Réalisation - Impression :  GROUPE DROUIN MAÎTRE IMPRIMEUR - Tél. 04 73 26 44 50



ÉDITO

Mes chers concitoyens, habitantes et habitants de Chanonat, Jussat et Varennes

Récemment, de nombreux maires ont démissionné, ne supportant plus le manque de citoyenneté et l'irrespect de certains de nos concitoyens. Sur notre commune aussi, nous rencontrons des difficultés. Elles n'entament pas notre volonté d'aller de l'avant, dans le cadre d'une gestion rigoureuse des deniers publics.

La confiance qui nous est témoignée par de nombreux habitants est un soutien essentiel à poursuivre les projets engagés. Nous avons encore beaucoup à faire pour qu'aboutissent les projets en cours, essentiels pour notre commune et ses habitants, notamment le projet de restructuration du quartier des écoles qui fait l'objet d'un dossier complet dans ce bulletin. Il s'agit aussi de projets non encore aboutis pour lesquels nous rencontrons des écueils : création de commerces, notamment épicerie, boulangerie et café/presse/tabac, micro-crèche, restaurant... Nous y travaillons avec ténacité et nous avançons ! Mais que d'obstacles, notamment administratifs à franchir et que de temps perdu...

Malgré la baisse de la dotation de l'État, l'équipe municipale a réussi :

- à augmenter le personnel municipal ;
- à ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale ;



- à réaliser de nombreux investissements lourds, de voirie notamment ;

- à faire disparaître une partie des ruines qui enlaidissaient le bourg et qui présentait des risques ;
- à poursuivre les enfouissements des réseaux ;
- à élaborer des projets structurants pour la commune, projets qui permettront d'améliorer la vie de nos concitoyens, de leurs enfants, qui amélioreront la qualité de la vie au travail des personnels de la commune ;
- à maintenir le niveau de qualité des matériels de la commune : achat d'un nouveau camion, etc.
- à entretenir l'important (trop sans doute) patrimoine communal, voire à le rénover (chapelle ND de l'Arbre).

Nous avons investi plus, augmenté les interventions communales dans plusieurs domaines : c'est la marque d'une gestion rigoureuse et raisonnable, mais avec l'envie de mieux répondre aux besoins.

De nouveaux projets démarrent et d'autres sont en cours de réflexion : l'avenir se prépare !

Dans ce présent bulletin, vous trouverez l'analyse des finances de la commune réalisée par les services de la Direction Générale des Finances Publiques (D.G.F.I.P.). Je pense qu'il est important que chacun connaisse exactement la situation financière réelle de sa commune.

*Votre Maire,
Serge CHARLEMAGNE
Vice-Président de Mond'Arverne Communauté,
chargé de l'économie et de l'insertion*

DOCUMENT DE VALORISATION

TRÉSORERIE DE SAINT-

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est-à-dire ayant donné lieu à encaissement) ou d'ordre (sans encaissement), peuvent être regroupées en six catégories principales :

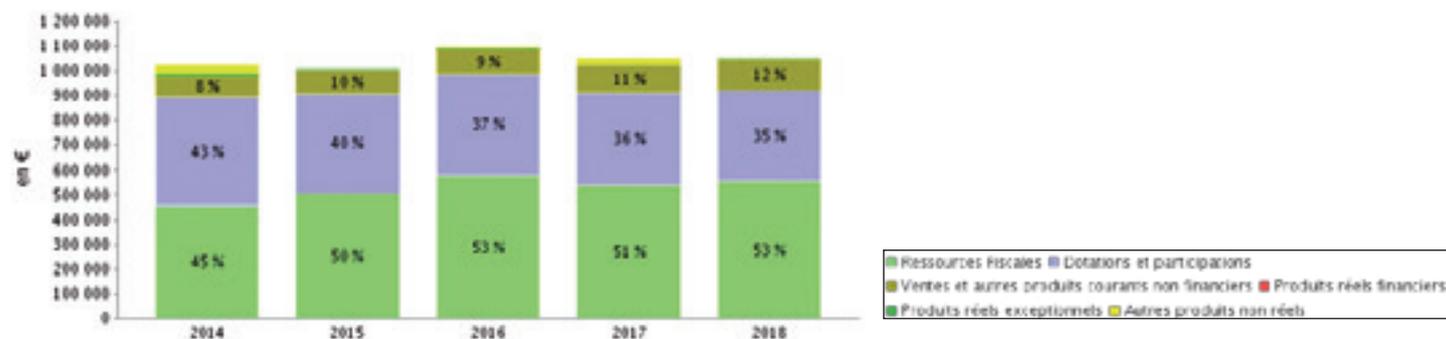
1. Les produits issus de la fiscalité directe locale (TH, TFB, TFNB, TAFNB, CFE, CVAE, IFER, TASCOM, FNGIR) nets des reversements.
2. Les dotations et participations de l'État et des autres collectivités (dont la DGF)
3. Les produits courants (locations, baux, revenus de l'exploitation, des services publics).
4. Les produits financiers.
5. Les produits exceptionnels.
6. Les produits d'ordre (exemples : produits des cessions d'immobilisations, reprises sur amortissements et provisions, différences sur réalisations négatives reprises au compte de résultat).

Repères

En €/hab	Commune	2018		
		Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Ressources Fiscales	329	446	463	434
Dotations et participations	216	267	209	208
Ventes et autres produits courants non financiers	74	141	116	107
Produits réels financiers	0	0	0	0
Produits réels exceptionnels	2	8	9	11

Strate de référence : Communes de 500 à 2 000 habitants
 Population : 1686
 Régime fiscal : FPU

Structure et évolution des recettes de fonctionnement



Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement met en perspective les recettes comptabilisées par rapport à la prévision budgétaire.

Taux de Réalisation des recettes de fonctionnement en 2018

- Ressources Fiscales : **103,79 %**
- Dotations et participations : **97,44 %**
- Produits courants : **113,63 %**
- Produits financiers : **0,00 %**

FINANCIÈRE ET FISCALE 2018

AMANT-TALLENDE

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est-à-dire ayant donné lieu à décaissement) ou d'ordre (sans décaissement), peuvent être regroupées en six catégories principales :

1. Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, fluides, assurances...).
2. Les charges de personnel (salaires et charges sociales)
3. Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus...).
4. Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de renégociation...).
5. Les charges exceptionnelles.
6. Les charges d'ordre (exemples : dotations aux amortissements et provisions, valeur comptable des immobilisations cédées, différences sur réalisations positives transférées en investissement).

Repères

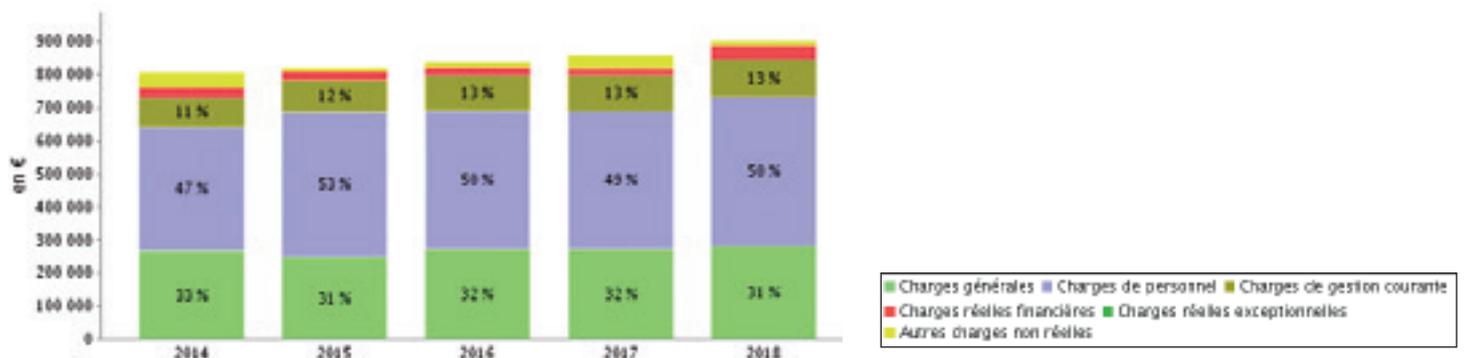
En €/hab	2018			
	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Charges générales	166	226	207	198
Charges de personnel	267	322	273	273
Charges de gestion courante	67	118	116	111
Charges réelles financières	25	24	25	19
Charges réelles exceptionnelles	0	3	7	5

Strate de référence : Communes de 500 à 2 000 habitants

Population : 1686

Régime fiscal : FPU

Structure et évolution des dépenses de fonctionnement



Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement met en perspective les dépenses comptabilisées au regard de la prévision budgétaire.

Taux de Réalisation des dépenses de fonctionnement en 2018

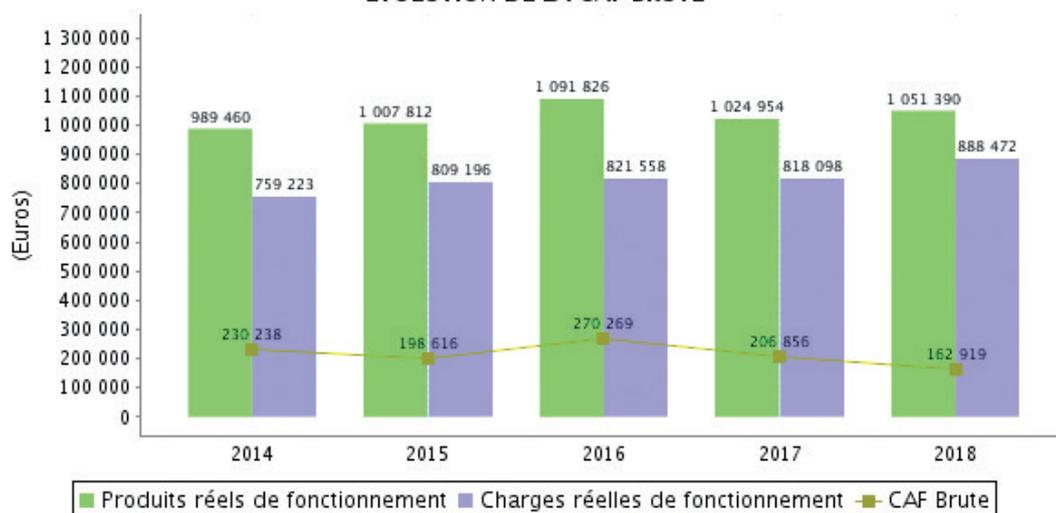
Charges générales	➤ 95,80 %
Charges de personnel	➤ 97,69 %
Charges de gestion courante	➤ 97,53 %
Charges réelles financières	➤ 80,03 %

L'AUTOFINANCEMENT BRUT ET NET

La capacité d'autofinancement brute

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence entre les produits réels (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles (hors valeur comptable des immobilisations cédées) de fonctionnement. La CAF brute est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.

EVOLUTION DE LA CAF BRUTE

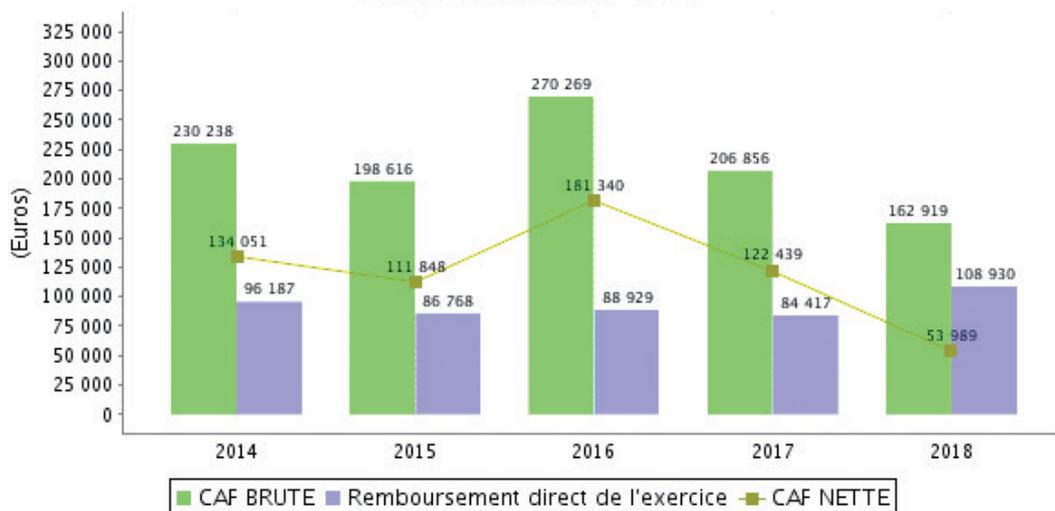


La capacité d'autofinancement nette

La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

EVOLUTION DE LA CAF NETTE



LES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

EVOLUTION DES PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



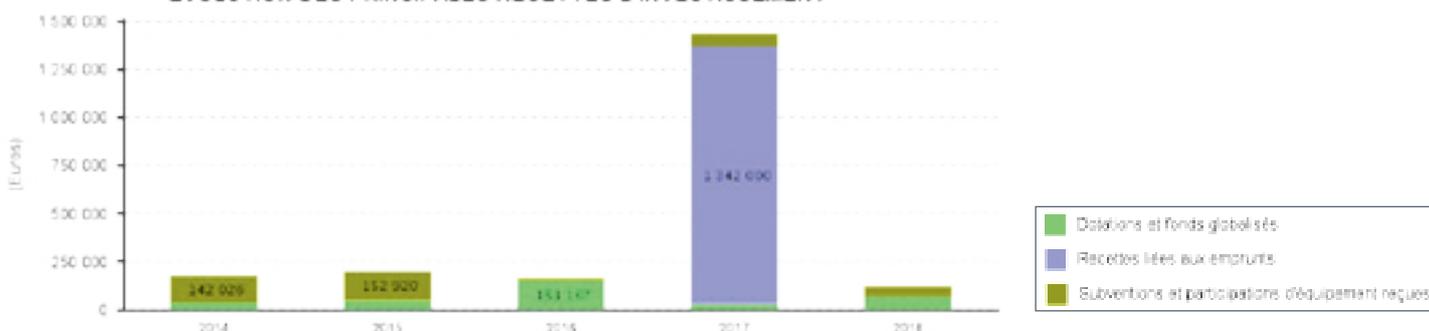
Repères

En €/hab	Commune	2018		
		Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dépenses directes d'équipement	165	332	333	286
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes	64	91	82	69

Taux de Réalisation des dépenses d'investissement en 2018

- Dépenses directes d'équipement ⁽¹⁾ ➤ 10,00 %
- Remboursement lié aux emprunts et autres dettes ⁽²⁾ ➤ 98,58 %

EVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT



Repères

En €/hab	Commune	2018		
		Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dotations et fonds globalisés	39	47	57	47
Recettes liées aux emprunts	0	82	98	76
Subventions et participations d'équipement reçues	33	73	76	70

Taux de Réalisation des recettes d'investissement en 2018

- Dotations et fonds globalisés ➤ 84,03 %
- Recettes liées aux emprunts ⁽³⁾ ➤ 0,00 %
- Subventions et participations d'équipement reçues ➤ 6,99 %

(1) dépenses d'équipement, opérations d'ordre incluses
 (2) les dépenses liées aux emprunts et dettes assimilées correspondent aux opérations budgétaires enregistrées au débit du compte 16 (sauf 16449, 1645, 166 et 1688)

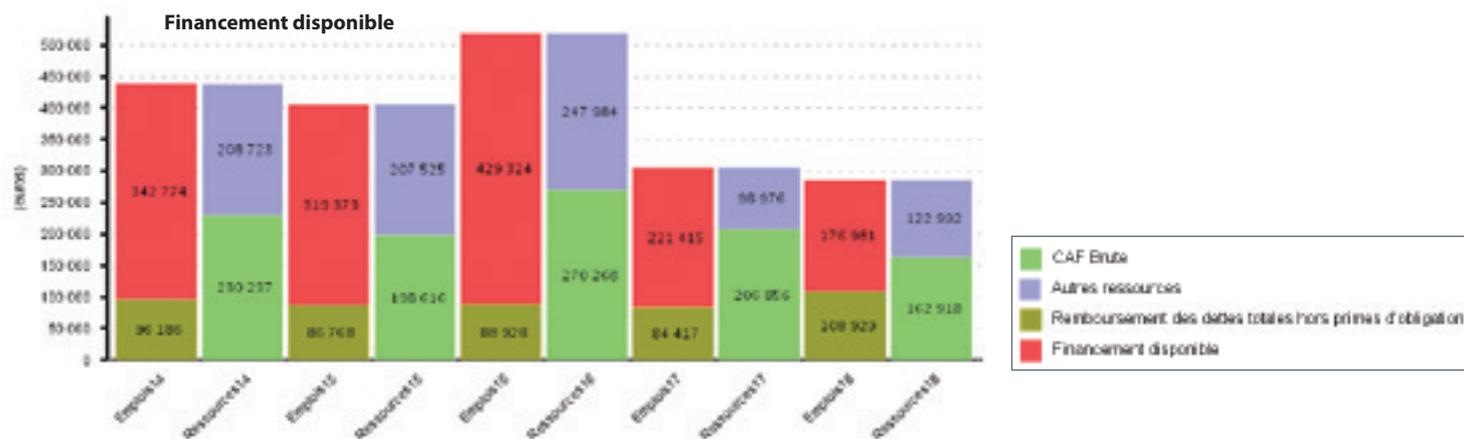
(3) les recettes liées aux emprunts correspondent aux opérations budgétaires enregistrées au crédit du compte 16 (sauf 16449, 1645, 166 et 1688)

LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Le financement disponible

Le financement disponible représente le total des ressources (hors emprunts) dont dispose la collectivité pour investir, après avoir payé ses charges et remboursé ses dettes. Il se compose des éléments suivants :

1. La CAF nette.
2. Les subventions et dotations d'investissement.
3. Les cessions d'actif.

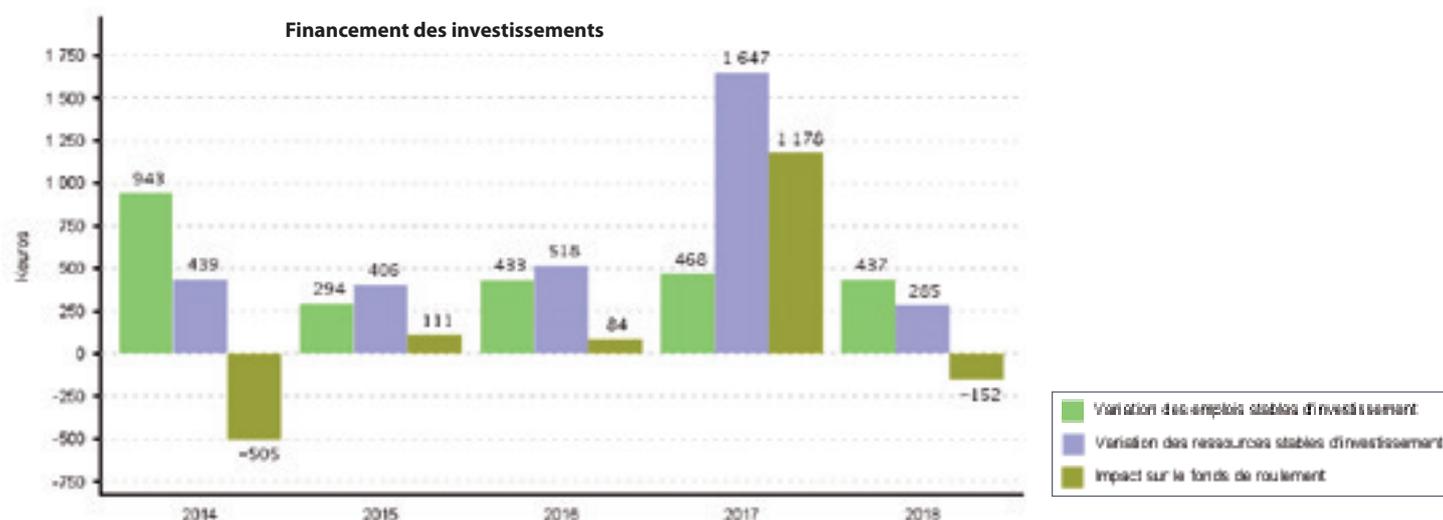


Le financement des investissements

L'ensemble des dépenses d'investissement s'apparente à des emplois (dépenses d'équipement, remboursements de dettes, autres...). Parallèlement, l'ensemble des moyens financiers dont dispose la collectivité constitue des ressources (CAF, plus-values de cession, dotations et subventions, emprunts...). Le solde entre le total des ressources et le total des emplois représente l'impact sur le fonds de roulement.

La variation du fonds de roulement correspond :

1. à un prélèvement sur les réserves lorsque les ressources d'investissement de la collectivité sont inférieures à son niveau de dépenses d'investissement.
2. à un abondement des réserves lorsque les dépenses d'investissement se révèlent inférieures aux ressources (dont emprunts nouveaux) que la collectivité peut mobiliser.



BILAN

Le bilan retrace le patrimoine de la commune au 31 décembre de l'exercice.

1. À l'actif (partie gauche) figurent les immobilisations (actif immobilisé tel que terrains, bâtiments, véhicules...), les créances (titres de recettes en cours de recouvrement) et les disponibilités (ces biens non durables constituent l'actif circulant).
2. Au passif (partie droite) figurent les fonds propres de la collectivité (dotations, réserves, subventions), le résultat et les dettes financières ainsi que les dettes envers les tiers (mandats en instance de paiement).

Le bilan est ici représenté sous sa forme « fonctionnelle ».

Les ressources stables (réserves, dotations, dettes) doivent permettre le financement des emplois stables (les immobilisations), ce qui permet de dégager un excédent de ressources stables appelé « fonds de roulement ». Ce fonds de roulement doit permettre de financer les besoins en trésorerie (besoins en fonds de roulement) dégagés par le cycle d'exploitation de la collectivité (différence dans le temps entre les encaissements et les décaissements).

BILAN EN 2018

ACTIF	PASSIF	
Actif immobilisé brut 10 647 490	Ressources propres 10 394 781	Fonds de roulement
Actif circulant 21 497	Dettes financières 1 612 986	net global 1 360 277
Trésorerie 1 614 010	Passif circulant 275 231	BFR -253 734

$$\text{Trésorerie} = \text{FDR} - \text{BFR} = \underline{\hspace{2cm}} \quad 1\,614\,010$$

L'ÉQUILIBRE FINANCIER DU BILAN

Le fonds de roulement

Le fonds de roulement est égal à la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (les dotations et les réserves, les subventions d'équipement, les emprunts) et les immobilisations (investissements réalisés et en cours de réalisation).

Le fonds de roulement permet de couvrir le décalage entre encaissement des recettes et paiement des dépenses.

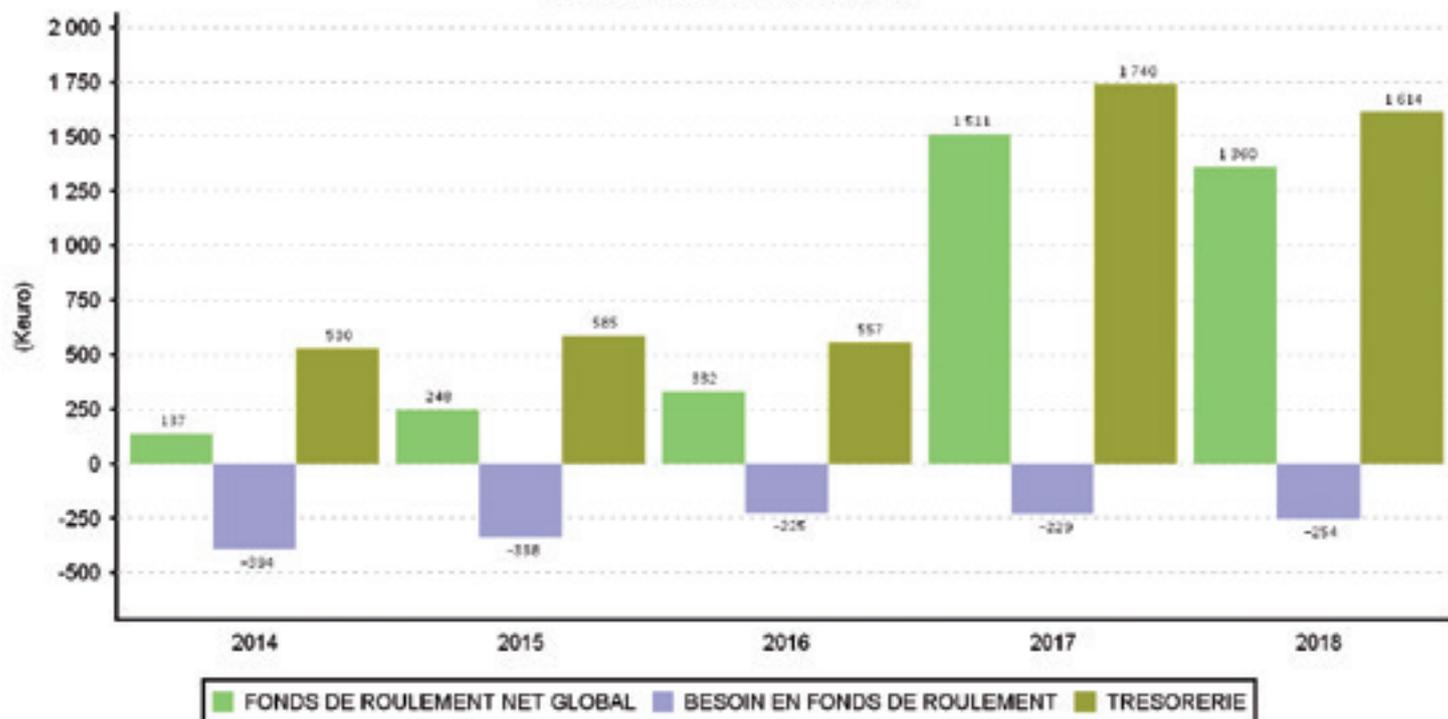
Le besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement (BFR) est égal à la différence entre l'ensemble des créances et stocks et les dettes à court terme (dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales...). Une créance constatée, non encaissée, génère un besoin de fonds de roulement (c'est-à-dire de financement) alors qu'une dette non encore réglée vient diminuer ce besoin. Le BFR traduit le décalage entre encaissement des recettes et paiement des dépenses.

La trésorerie

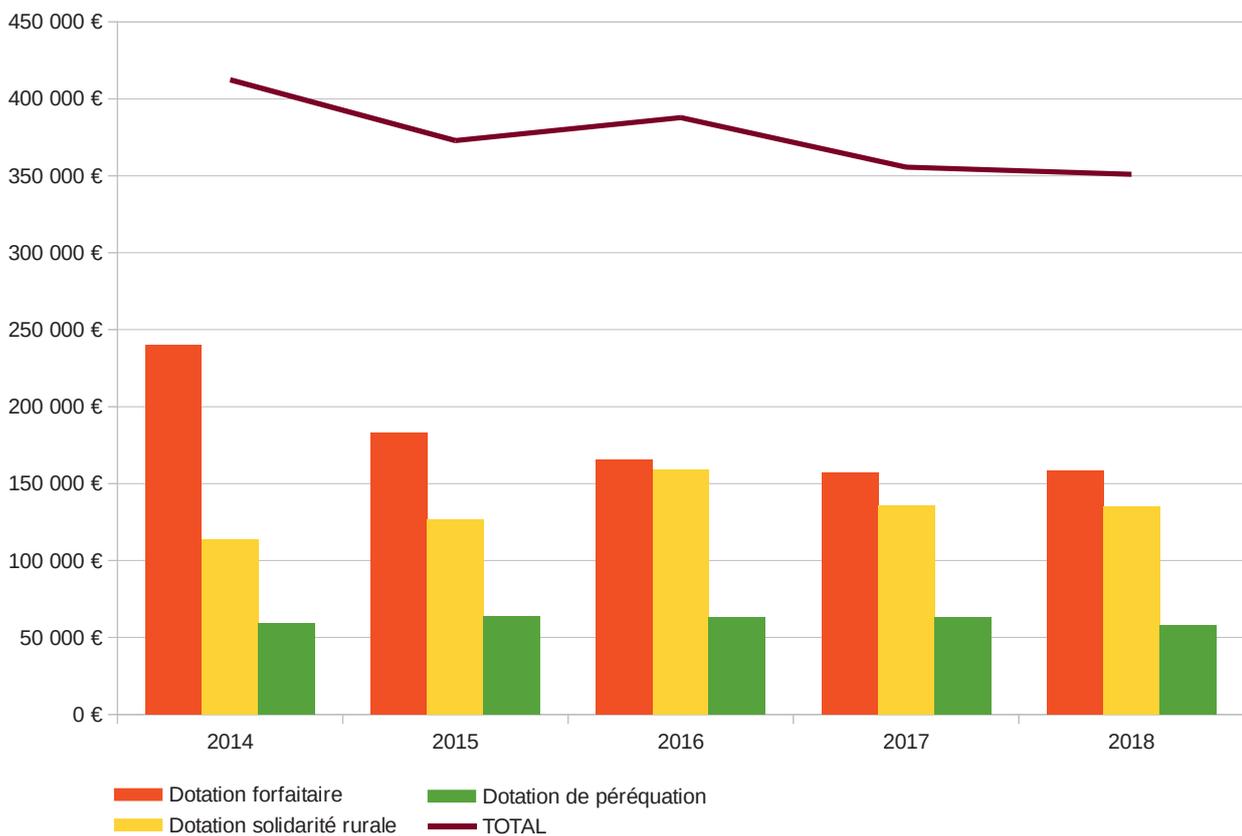
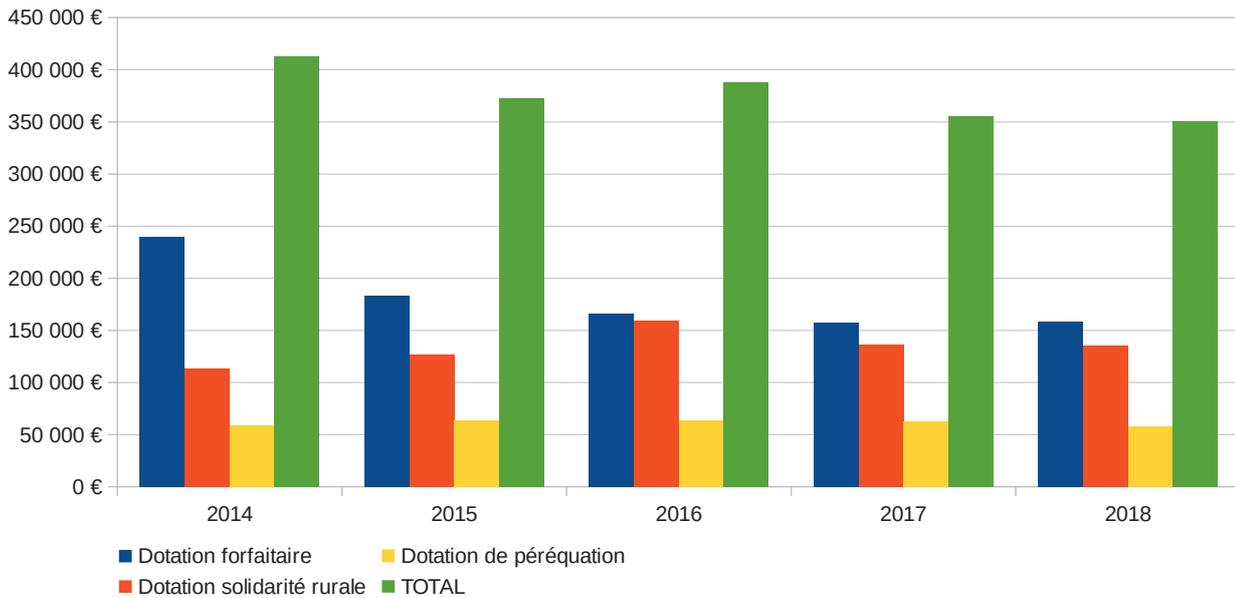
La trésorerie du bilan comprend le solde du compte au Trésor, mais également les autres disponibilités à court terme comme les valeurs mobilières de placement. Elle apparaît comme la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement. Le fonds de roulement permet de couvrir le décalage entre encaissement des recettes et paiement des dépenses.

Evolution des éléments du bilan



ÉVOLUTION DES DOTATIONS

	2014	2015	2016	2017	2018
Dotation forfaitaire	239 986	183 044	165 626	156 945	158 190
Dotation solidarité rurale	113 446	126 313	158 912	135 869	135 082
Dotation de péréquation	58 962	63 564	63 220	62 879	57 697
TOTAL	412 394	372 921	387 758	355 693	350 969



LA RESTRUCTURATION DU QUARTIER DES ÉCOLES

Un projet majeur pour notre commune

L'équipe municipale s'est saisie, dès 2014, de la problématique du quartier des écoles :

- L'augmentation de la population communale et l'arrivée de jeunes ménages génèrent une augmentation du nombre d'élèves : une ou des créations de classes supplémentaires nécessitent de prévoir des locaux supplémentaires ou plus vastes.
- La route entre les 2 écoles et l'éloignement de l'école maternelle de la cantine sont 2 problèmes importants pris en compte par la municipalité.
- La fermeture de l'école de Jussat est venue amplifier le besoin de classes supplémentaires.

Face à ce contexte, l'équipe municipale a entamé une réflexion et s'est fait accompagner par le cabinet Boris Bouchet pour une étude de faisabilité (2015).

La municipalité a finalement opté de répondre à l'ensemble de la problématique :

- En décidant de la construction d'un nouveau bâtiment.
- En demandant au département de dévier la route entre les écoles afin qu'elle ne sépare plus les bâtiments scolaires.
- En projetant de créer des classes supplémentaires dans l'école primaire.

Les choix qui ont été faits :

Emplacement du restaurant scolaire et calibrage

Dès le départ, il a été décidé de rapprocher le restaurant scolaire de l'école maternelle afin d'éviter le plus possible les déplacements des plus petits. Aujourd'hui, il y a environ 120 élèves inscrits à la cantine, ce qui nécessite de faire 2 services. Le choix a été fait de créer une salle de restauration de 150 places afin de garder le plus longtemps possible la possibilité de ne faire qu'un seul service, ce qui est préférable pour le confort des enfants.

Remplacement du 1000 club

Le dévoiement de la route entraîne la déconstruction du 1000 club qui n'aura lieu qu'après la mise en service du nouveau bâtiment. Ce bâtiment date du début des années 1970. Il a reçu un avis défavorable de la commission départementale de sécurité et il est consommateur d'énergie. Il nous a semblé indispensable de le remplacer afin que les activités physiques ou autres proposées par les associations puissent perdurer. Il a donc été décidé de créer une salle au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment pour remplacer le 1000 club.

Implantation de la médiathèque/lieu d'accueil et d'échanges

La médiathèque est actuellement située dans un lieu difficile d'accès et son accessibilité pose des problèmes insolubles. La sécurisation des extérieurs du bâtiment (ancienne cure) n'est pas aujourd'hui adaptée

à l'ouverture au public de cet espace. Afin de faciliter l'utilisation de ce service à toute la population et, en particulier, aux enfants des écoles, la solution d'intégrer la médiathèque au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment s'imposait. Ce nouveau lieu, très accessible, sera ouvert à tous et sera animé par les bénévoles et, en partie, par des agents municipaux. Il sera beaucoup plus souvent ouvert que l'actuelle médiathèque.

Suppression de la route départementale entre les 2 écoles et création d'un groupe scolaire

C'est un point essentiel car il concerne la sécurité des enfants. Le dévoiement pourra se réaliser après la mise en service du nouveau bâtiment.

Création d'un espace public avec parkings

Un espace ouvert au public sera aménagé entre les bâtiments avec un city park qui permettra aux jeunes de pratiquer plusieurs types de sport. Au sud de l'école primaire, le parking actuel empierré sera finalisé et permettra un stationnement plus important de véhicules. Le hangar pourra être aménagé en scène pour des spectacles en plein air.

L'échéancier

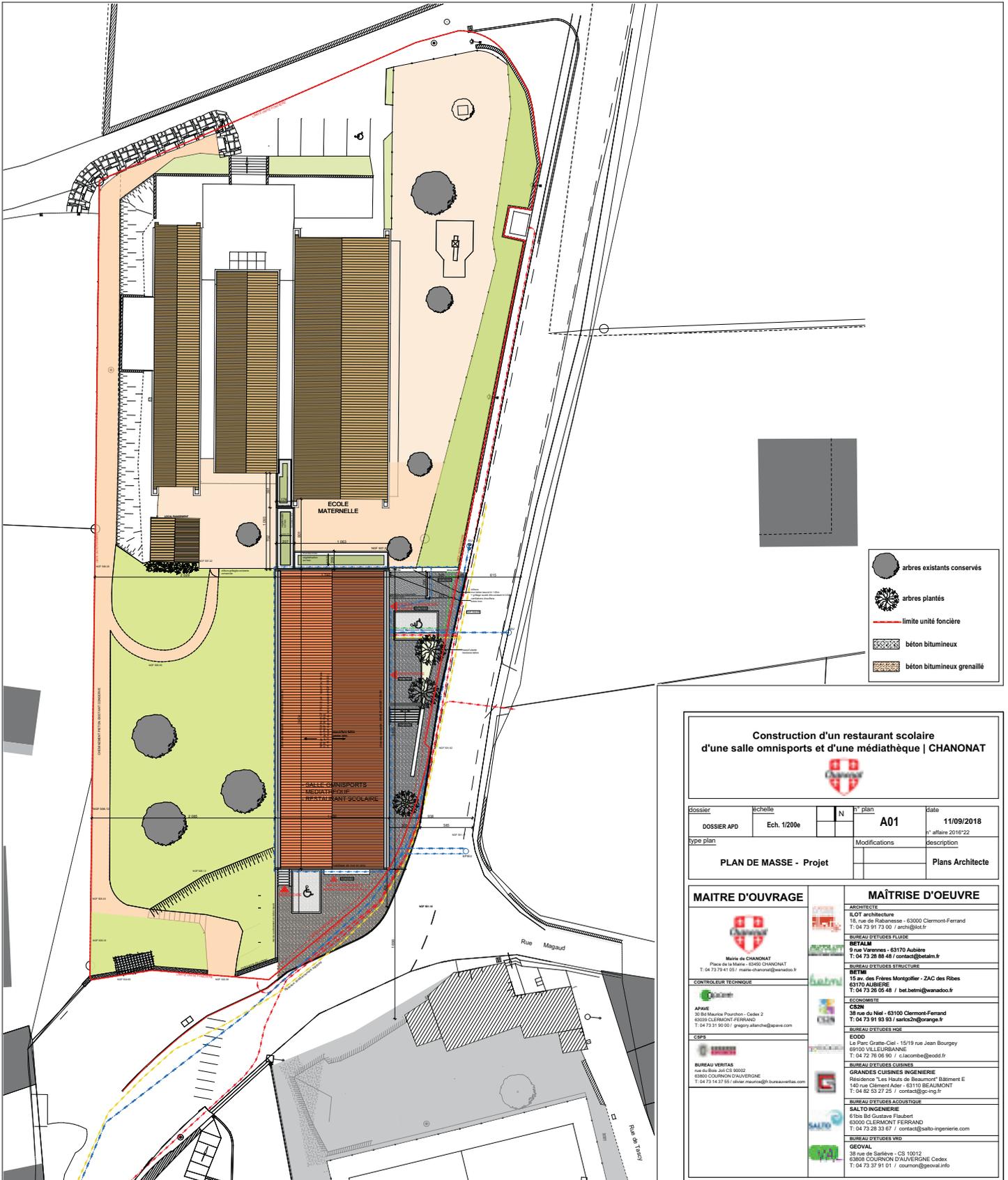
- Le nouveau bâtiment (phase 1) : Le début des travaux est programmé pour fin avril/début mai. Ils devraient se terminer en juillet 2020 pour une ouverture en septembre 2020.
- Phase 2 : le dévoiement de la route départementale et les aménagements extérieurs dont création d'un city park et parking rue de Viallevelours devraient être réalisés en 2021.
- Phase 3 :
 - . Aménagement d'une classe supplémentaire dans le bâtiment de l'école primaire en lieu et place de la salle de restaurant transférée dans le nouveau bâtiment et aménagement de sanitaires à la place de l'actuelle cuisine : réalisation en 2020/2021
 - . Rénovation de l'école primaire : à partir de 2022

Le financement

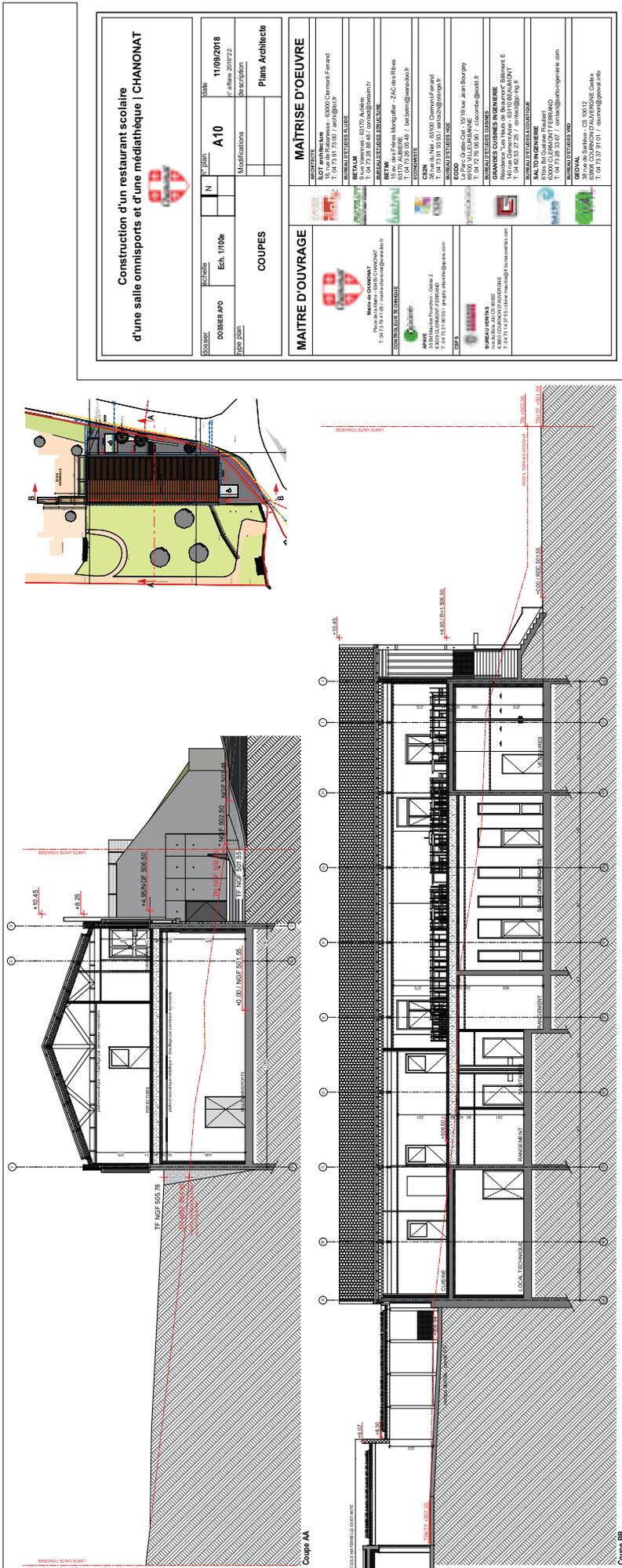
Le plan de financement du nouveau bâtiment est publié dans le présent bulletin municipal. Il s'agit d'un prévisionnel susceptible de modifications. Bien que le financement soit assuré, certaines dépenses ne seront peut-être pas réalisées et nous travaillons à mobiliser de nouvelles subventions. Les sommes économisées pourront utilement contribuer à financer la rénovation du bâtiment ancien qui abrite les classes primaires.

Les phases 2 et 3 seront intégrées dans le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) en cours d'élaboration. Le PPI sera voté par le conseil municipal en même temps que le budget 2019 et sera publié dans le prochain bulletin municipal. Rappel : ce document prévisionnel n'est pas obligatoire et c'est une nouveauté pour notre commune.

Plan de masse



Coupes



ATELIER NUMÉRIQUE



La municipalité remercie Mme ONDET d'avoir animé les ateliers aux côtés de Mme HERITIER. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans d'autres domaines.

Actuellement les ateliers se poursuivent les mardis après-midi à 15 h. 2 à 3 personnes sont très assidues et ont acquis de bonnes bases. Si vous souhaitez participer à ces ateliers, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie.

API RESTAURATION LE CHOIX DE LA COMMUNE

Suite au départ d'Isabelle, le conseil municipal a décidé de confier, suite à un appel d'offres, la réalisation des repas des enfants des écoles à la société API, à compter du 7 janvier 2019.

API RESTAURATION est une entreprise familiale, 4^e acteur de la restauration collective en France, présent aussi sur le territoire de MOND'ARVERNE Communauté.

Leur philosophie :

- Respect des équipes et des produits
- Construction de partenariats durables avec leur client
- Simplicité et rigueur dans le travail

Notre chef, **Mme Florence SAUVADET**, cuisine quotidiennement dans la cuisine de l'école de Chanonat, essentiellement des produits frais avec plus de 30 % d'achats locaux et propose régulièrement des produits BIO.

Des repas à thèmes sont également proposés autour des rencontres du goût.

Notre chef, a choisi de travailler avec des fournisseurs locaux pour garantir la qualité dans l'assiette.

UN MORCEAU D'Auvergne dans votre assiette

- Nos crudités sont fraîches et servies avec une VINAIGRETTE MAISON
- DES POMMES DE TERRE ET LÉGUMES FRAIS DU MARAÎCHER **M. HEINIS**, à Pont du Château (63)
- DE LA VOLAILLE FRAÎCHE D'Auvergne de **MORICEAU**, à Ennezat (63)
- Nos potages sont tous CUISINÉS MAISON
- 90% des viandes porcines, bovines et la volaille sont fraîches et D'ORIGINE FRANÇAISE
- DE LA VIANDE FRAÎCHE DE BŒUF, VEAU, PORC et AGNEAU DE **M. FABRE LA LOZÉRIENNE**, à Antrenas (48)
- DE LA VIANDE FRAÎCHE DE BŒUF, VEAU, PORC et AGNEAU D'**Auvergne VIANDE**, à Riom (63)
- Du pain frais du boulanger est livré chaque jour
- Du Cantal et St Nectaire de la ferme de **M. CHARRADE**, à Neussargues (15)
- DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS DU FOURNISSEUR **JALLET**, à Murol (63)
- Nous proposons régulièrement des fromages à la coupe de NOTRE RÉGION
- DU POISSON FRAIS de la poissonnerie « **Le Poisson Livreur** », à Cournon (63)
- A l'époque des châtaignes, celles-ci proviennent de la châtaigneraie "**VOLVIC SOURCE ET VOLCAN**" à Volvic (63)
- Des DESSERTS maison sont proposés dans nos menus
- Des spécialités locales comme le pounti, la pompe aux pommes, le pâté aux pommes de terre ou encore la truffade sont CUISINÉES MAISON

CUISINE DE L'ÉCOLE DE CHANONAT

URBANISME

N'oubliez pas les règles !



Depuis 2013, la commune de Chanonat fonctionne avec un nouveau document d'urbanisme : le PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Il définit les différentes zones de la commune (naturelles, agricoles, urbaines...) et il donne des règles spécifiques à chacune.

La grande majorité du village de Chanonat se situe dans une zone de protection des monuments historiques.

Il est important, avant de débiter des travaux, quels qu'ils soient, de vérifier le règlement de votre zone d'habitation et les règles qui s'y appliquent.

La plupart des travaux nécessite une déclaration, soit une déclaration préalable, soit un permis de construire (CERFA n° 13703*06 pour une demande préalable, CERFA n° 13406*06 pour un permis de construire).

Vous pouvez vous renseigner auprès du secrétariat de mairie, prendre un RDV avec l'adjointe à l'urbanisme ou consulter le site de la mairie, onglet : urbanisme/PLU/règlement.

MÉDIATHÈQUE

DE CHANONAT

Merci au public venu nombreux le samedi 2 février pour le raconte-tapis « Quel radis, dis-donc ! » avec lecture de plusieurs albums et diffusion d'un film d'animation présentés par Marie-Paule Floret, bénévole sur le réseau Mond'Arverne.

Lors du dernier accueil de classes maternelles, jeudi 14 février, présentation d'un kamishibai sur l'album « Le Chat » en calligramme (mots qui représentent la forme d'un objet, animal etc.)

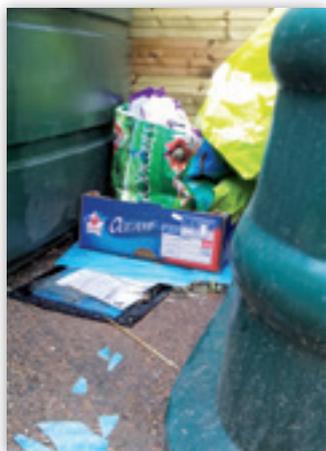


Horaires et jour d'ouverture

» Mercredi: 15 h 30 - 17 h 30

» Samedi: 10 h 30 - 12 h

POINTS PROPRES DE LA COMMUNE toujours et encore des incivilités...



Chaque semaine, le lundi matin, deux agents des services techniques font le tour des points propres et des bacs de regroupement sur l'ensemble de la commune. Nous appelons ces lieux « points propres », mais en réalité ils ne sont pas si propres qu'ils devraient l'être...



Certains portent bien leurs noms, ils sont correctement utilisés, mais la plupart offrent un spectacle affligeant. Certains de nos concitoyens pratiquent l'incivilité comme un art de vivre...

Il est pourtant simple d'écraser un carton pour le mettre dans le container, de mettre le verre dans le conteneur, au lieu de laisser le carton à côté de la colonne.

Il existe deux déchetteries à la disposition des habitants de la commune, l'une à Theix, l'autre près de la zone d'activités Pra de Serre, sur la commune de Veyre-Monton. Alors pourquoi jeter des objets encombrants à même la rue?

Nos agents municipaux passent du temps à corriger ces comportements, ces incivilités. Ce sont eux qui vont à la déchèterie et ce n'est pas normal, alors qu'ils ont d'autres occupations concernant l'entretien de notre commune.



REPAS DES AÎNÉS

Le 19 janvier dernier, le C.C.A.S. de la commune de Chanonat a eu le plaisir d'organiser le repas des Aînés au Domaine du Val-d'Auzon, et ce ne sont pas moins de 80 personnes qui ont répondu présentes.

Le déjeuner s'est déroulé dans une ambiance très festive : lumière tamisée, paillettes, spectacle de haute qualité, grande variété des animations, entre chanson, danse, démonstrations acrobatiques : les yeux de toutes et tous ont pétillé d'admiration et d'émerveillement.

Un grand merci à vous d'avoir répondu aussi nombreux à ce repas au Cabaret GARDEN PALACE.

La municipalité et le CCAS de Chanonat remercient particulièrement Mme Celia CASOLARI et le personnel pour leur accueil, le professionnalisme de l'équipe de restauration et la qualité des spectacles proposés.

Il sera difficile de faire aussi bien les années à venir, mais nous ferons le maximum. Au plaisir de vous revoir bientôt.



2019



CHANGEMENT IMPORTANT À LA CANTINE DES ÉCOLES

Après des décennies à confectionner de succulents repas pour les enfants de la commune, Isabelle DAMBRUN a acquis ses droits à une retraite bien méritée.

Le 22 décembre 2018, un pot de départ a eu lieu en présence de M. le Maire Serge CHARLEMAGNE, des conseillers municipaux, ainsi que les collègues, la famille et les amis d'Isabelle. Mme Anne-Marie MARTIN, première Présidente de l'Association des Parents d'élèves qui a créé la cantine et employé Isabelle en tant que cuisinière dès l'ouverture, était présente.

Nous remercions Isabelle pour toutes ces années de travail et de prise de responsabilité et nous lui souhaitons de profiter des belles années qui s'offrent à elle.

PREMIÈRE ÉTOILE AU GUIDE MICHELIN

Nous étions avec Claude-Emmanuel Robin à la maternelle de Chanonat, dans la classe de Madame Lemaire. Dès son plus jeune âge, il était bilingue, français/espagnol. Sa maman étant mexicaine, à la maison la famille parlait espagnol, à l'extérieur c'était le français. Son papa était vulcanologue et tous les 2 ans environ ils partaient à l'étranger. Nous nous souvenons que nous trouvions sa vie géniale: il parcourait le monde, visitait des pays lointains. De son côté, il aurait préféré rester auprès de ses amis. Nous passions nos étés ensemble à nous balader dans les rues de Chanonat. Les années ont passé, nous avons grandi et pris des orientations bien différentes.

Claude-Emmanuel, après un BTS des métiers d'Art de la Table à Chamalières, a poursuivi sa formation avec une Maîtrise de Management Hôtelier à l'École de Savignac en Dordogne. En 2005, il accepte la responsabilité du département restauration d'un hôtel 4* en Angleterre où il rencontre sa future femme Evgenia, d'origine russe. Elle sera sa partenaire dans la vie ainsi qu'au travail. 2011 sera l'année du retour en cuisine avec la création à Cajarc (département du Lot), de L'Allée des Vignes et une signature culinaire qui s'est construite depuis l'ouverture du restaurant.

Si aujourd'hui, nous vous racontons tout cela, c'est que nous sommes très fiers de lui.

Ce petit garçon qui partageait notre classe de maternelle (l'actuelle cantine) a reçu le lundi 21 janvier, sa première étoile au guide Michelin.

Nous espérons que vous aurez l'occasion de découvrir son talent.

Ses amis d'enfance

Claude-Emmanuel Robin au centre entouré par les adjoints, le maire et un habitant de Jussat producteur de pois blonds de la Planèze.



COMITÉ DES FÊTES

L'Assemblée Générale a eu lieu le 6 janvier 2019.

Les membres ont élu un nouveau bureau pour 2 années, Sophie est venue rejoindre l'équipe.

Nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine manifestation: le vide grenier au centre du village le 30 juin 2019; une buvette et une restauration seront proposées dans le parc de Chanonat.

Cette année les réservations des exposants se feront:

- Par téléphone:
M. MIANAT au 06 32 44 67 03
- Ou par mail:
comitedesfeteschanonat@gmail.com

- Président, MIANAT Julien
- Trésorière, FOURNIER Nadège
- Secrétaire, ELLOUZI Wahib

CARNAVAL

Encouragée par le succès du marché de Noël, l'équipe de l'association des parents d'élèves CVJ est en plein préparatifs pour vous offrir un superbe carnaval !

Nous vous donnons donc rendez-vous le dimanche 10 mars 2019 à 10h à l'école primaire pour le défilé costumé au cœur du village au son de la samba (BATUCATAG) et pour un moment de convivialité lors de l'arrivée à la salle des loisirs, avec tapas, buvette et repas d'inspiration portugaise (repas uniquement sur réservation, inscription jusqu'au 04/03 inclus).

Quelques dates à retenir pour l'année 2019 :

- 07/04/2019 : Bourse de printemps : jouets, vêtements et matériel de puériculture
- 17/11/2019 : Bourse d'automne : jouets, vêtements et matériel de puériculture
- 01/12/2019 : 2nd Marché de Noël

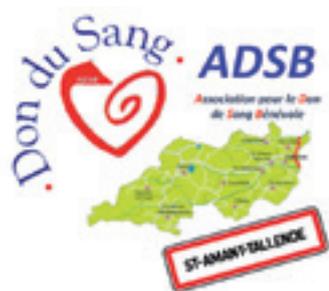
Nous tenions également à remercier tous les parents qui nous apportent leur aide lors de ces manifestations ! Une aide même ponctuelle est très appréciée et nécessaire à l'accomplissement de nombreux projets !



Pour nous contacter » ape.cvj@gmail.com

Plus d'infos sur le carnaval » <https://www.facebook.com/events/528647327646611/>

ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE



Saint-Amant-Tallende Secteur de Chanonat

Lors de la collecte du 20 novembre 2018 à la salle des loisirs de Chanonat, la mise en place d'un coin enfants semble avoir permis à un grand nombre de parents de donner leur sang. L'initiative sera reconduite en septembre lors de notre prochaine collecte du 25 septembre 2019. Chantal a accueilli ce petit « monde » avec le sourire et professionnalisme. Merci aux 57 donneurs (dont 1 nouveau) qui ont patienté en raison d'une grosse affluence en début de collecte.

Nouvelle recrue dans le secteur de Chanonat en la personne de Jennifer BURNAY à qui nous souhaitons la bienvenue.

Quelques dates pour les prochaines collectes :

- » **19 mars 2019**
Le Crest (Salle des Loisirs),
- » **15 avril 2019**
Tallende (Salle des Fêtes)
- » **10 mai 2019**
Aydat (Foyer Rural)
- » **19 juin 2019**
Saint-Amant-Tallende (Salle Dourif)
- » **23 juillet 2019**
Cournols (Foyer Rural)





LE BOC

C'est avec une grande joie que le président du BOC compte cette saison environ 35 licenciés et 4 bénévoles... 10 sponsors et mécènes.

Programme à venir :

- ▶ **Vendredi 15 mars**, réception à Chanonat du VII des Bazets de Saint laure, 19h
- ▶ **Avril (date à déterminer)**, déplacement à Saint-Flour
- ▶ **Samedi 25 mai**, gros tournoi du BOC, à Chanonat avec les équipes :
 - Les « Grosniars » des Martres de Veyre,
 - les anciens de Saint-Flour
 - Les « Ardéchois de Joyeuse »
 - Les « Fouranous » de Fleury d'Aude (à côté de Narbonne)
 - Une équipe Toulousaine (probablement)

Ce tournoi débutera vers 14h30 puis un apéro avec une « banda », suivi d'un repas où tout le monde est bienvenu, saucisse/aligot artisanal préparé par un traditionnel Lozérien qui fera le déplacement pour cette date (avec boisson et dessert, 10 euros si réservation avant le 10 mai, sur place 15 euros, contact Pradella Benjamin 06 72 43 11 70).

Tout le monde, débutant, expérimenté, est bienvenu pour pratiquer le rugby tous les jeudis à 19h au terrain de Chanonat, route de Varennes.

ballon.ovale.chanonatois@gmail.com

LES AMIS DE L'AUZON

La composition du bureau reste inchangée. Un planning des activités de l'année a été élaboré. Le bilan financier de 2018 s'avère positif.

La galette des rois a été dégustée en fin de séance.

LES MARDIS DE JUSSAT

Rappel : l'École de Jussat s'ouvre tous les mardis (hors vacances scolaires) de 16h à 18h pour partager un moment de convivialité.

Il y a toujours de quoi déguster un petit gâteau ou autre pâtisserie maison, nous en profitons pour échanger des lectures, des savoirs divers et des jeux de cartes avec les enfants... toutes les idées sont les bienvenues...

Nous proposons aux enfants d'organiser un concours photos... ceux que ça intéresse...

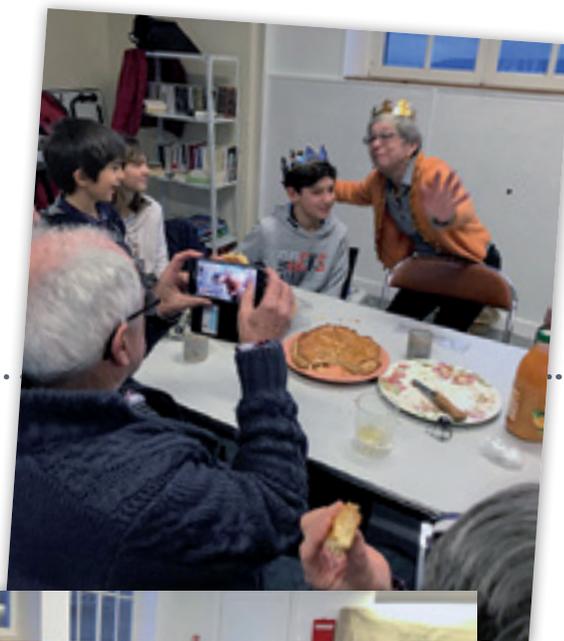
Vous pouvez aller sur la page Facebook de L'aide Chanonatoise pour communiquer vos idées et vos besoins.

La prochaine séance avec Nicole PRADIER autour du bien-être et de la détente en accord avec les saisons aura lieu le **mardi 12 mars** de 16h à 17h15

Ceux qui désirent y assister doivent s'inscrire

▶ nathalierongen1@gmail.com

Au plaisir de vous rencontrer



ÉCOLE MATERNELLE

GÉRARD RIVES

Les deux classes se réunissent une fois par semaine pour organiser une chorale dans la salle de jeux.

Le dernier jour d'école avant les vacances de Noël, le Père Noël est venu voir les enfants et les écouter chanter. Il leur a également apporté des cadeaux collectifs. La commune a payé un petit goûter à chaque enfant : jus de fruits, pains au chocolat, clémentines et papillotes.

Comme depuis de nombreuses années, l'école profite tous les mois de la bibliothèque municipale et des interventions des bénévoles, qui sont chaleureusement remerciées par les enseignantes.

Deux fois par mois, les bébés avec leurs nounous du Relais d'Assistantes Maternelles se retrouvent à l'école pour des moments de partages divers. Il y a eu un atelier de pratique sportive autour de plusieurs coins installés par la classe des moyens-grands. Cette entraide a même été l'occasion de renouveler l'expérience avec la classe des petits-moyens, qui ont fortement apprécié.

La classe des petits-moyens travaille autour du thème général de la pomme. Celle des moyens-grands autour des couleurs.

La correspondance avec l'école maternelle Pierre Mendès France à Clermont est régulière : les classes s'échangent des courriers. Tous les enfants se sont rencontrés à Clermont au début du mois de décembre pour admirer les décorations de Noël, visiter l'école et faire un pique-nique commun. Les petits clermontois viendront au printemps pour passer une journée à Chanonat. Enfin, les 4 classes participeront aux Petits Athlètes au Stadium Jean Pellez le jeudi 20 juin.



Avec le SMVVA (syndicat mixte des vallées de la Veyre et de l'Auzon) Victorine, une animatrice-environnement du CPIE (centre permanent d'initiatives pour l'environnement à Theix) intervient quatre fois dans les deux classes pour initier les enfants à l'observation des oiseaux ou petites bêtes et différents arbres. La journée-bilan de toutes les classes participantes aura lieu le vendredi 21 juin.

Début février, toute l'école avec la classe des CP s'est rendue au Festival du Court Métrage pour assister à la sélection spéciale jeunes enfants.

Dans le cadre de la Semaine de la Poésie, l'auteure Hélène Sanguinetti fera l'honneur de sa présence auprès des groupes de moyens puis de grands, une après-midi. Les enfants sont imprégnés de ses textes et ils profiteront de sa venue pour lui poser des questions et l'écouter interpréter sa poésie.



INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour les enfants nés en 2016 auront lieu le jeudi 2 mai 2019 entre 8h30 et 16h30 sur rendez-vous. Se munir du carnet de santé ainsi que du livret de famille. Les enfants venant d'une autre école devront fournir un certificat de radiation.

► **Téléphoner à Mme Tournadre au 04 73 78 26 98**



L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Si vous habitez la commune et que l'un de vos enfants doit être scolarisé en septembre 2019, veuillez prendre contact avec le directeur, Bruno Bonnefont au 04 73 84 64 23. Les inscriptions peuvent être faites à n'importe quel moment.

À partir de la rentrée de septembre 2019, grande nouveauté: les 2 écoles (maternelle et élémentaire) fusionnent en « une seule école primaire » avec une direction unique.

► **Pour ceux qui s'intéressent à l'école élémentaire, une adresse:**
<https://sitesecoles63.ac-clermont.fr/0630341d/>

EMPLOI SERVICE CIVIQUE À L'ÉCOLE

Pour la deuxième année consécutive, l'école élémentaire a recruté une personne dans le cadre « des emplois de service civique ».

Cette année, l'école accueille Alexia Nony, jeune Issoirienne qui épaula les enseignants dans leur classe, lors d'activités spécifiques. Elle peut aider, momentanément un élève ou un groupe d'élèves. Ayant des compétences en informatique, Alexia a créé le nouveau site de l'école et le réactualise régulièrement au fil des jours, des semaines et des activités dans les classes.

Si des jeunes de la commune sont intéressés par le service civique, ils peuvent s'informer sur le site: <http://www.service-civique.gouv.fr> et déposer leur candidature.

ACTIONS ET ACTIVITÉS PROPOSÉES AUX ENFANTS

Le Conseil Municipal des enfants est en fin de mandat (deux ans). L'école, en collaboration avec un conseiller municipal, Emmanuel Buc, va organiser des élections. Tous les élèves de l'école élémentaire sont électeurs et devront choisir 9 candidats: 2 au CE1, 2 au CE2, 2 au CM1 et 3 au CM2. Au préalable, dans les classes des plus grands, une initiation à la citoyenneté et à la vie communale a été présentée.

Trois classes participent au projet Théâ, initié par l'OCCE*. Chaque classe étudie une pièce de théâtre d'un auteur imposé. Chaque enseignante est aidée par une professionnelle, Sylvie Delmas, metteuse en scène.

En fin d'année, toutes les classes engagées présenteront aux autres élèves leur production lors d'une journée, dans une salle de spectacle, à Clermont-Ferrand.



DERNIÈRES INFOS

La classe de CP s'est engagée dans un projet artistique mêlant expression corporelle et réalisations plastiques. Les élèves participeront à la fin de l'année à Art-d'école: grand rassemblement artistique et culturel au château de Pionsat.

Les classes des CE2, CM1 et CM2 se sont engagées dans un projet scientifique Défi-Volcans soutenu par l'équipe pédagogique de Vulcania et l'université des sciences de Clermont-Ferrand, les Cézeaux. Dans chaque classe, intervient, en plus de l'enseignant(e), un étudiant qui prépare les séances, les expérimentations, les objectifs et les contenus scientifiques. Sébastien intervient dans la classe de Nadège Brunie (CE2 et CM1, 27 élèves) et Gwladys dans la classe de Bruno Bonnefont (CM1 et CM2, 27 élèves). Le but est d'étudier le VOLCANISME et de construire une maquette de paysage avec volcan. Cette dernière doit posséder deux mécanismes, l'un permettant de déclencher une éruption volcanique et l'autre de déclencher une alerte pour les populations.

Ce travail abouti sera présenté à Vulcania (6 à 7 classes sur le département sont inscrites) devant un jury de scientifiques.

Ces deux mêmes classes sont engagées sur des rassemblements sportifs. Trois sorties sont programmées: stade Jean Pellez en décembre 2018, Arténium pour le tennis de table, et en mai-juin journée Multisports à la Roche Blanche.

En fin d'année, au mois de juin, la classe des CM1-CM2 et les CM1 de Mme Brunie, partent en classe de découverte en Haute-Loire. Le thème du séjour est la pratique des arts du cirque. À la fin de la semaine, les 32 enfants présenteront à leurs parents un spectacle sous chapiteau.

Les activités des arts du cirque permettent aux enfants de travailler l'adresse, le dépassement de soi, la prise de risque...

* Office Central de la Coopération à l'École

PAMPLEMOUSSE ET RIBAMBELLE



L'Association Pamplemousse Et Ribambelle a vu le jour il y a un an. Elle propose des activités pour petits et grands à Chanonat.



◀ **Des ateliers d'anglais**, sous forme de sessions de 4 séances. Pour les enfants le samedi matin de 9h 30 à 10h 30 jusqu'au CP et 10h 30 à 11h 30 pour les plus grands jusqu'au CM2. Debbie anime ces ateliers en rendant l'anglais ludique et sympa!

Contacts

- ▶ Pauline - 06 67 67 62 73
- ▶ Corinne - 06 72 54 68 70

Des ateliers de langue des signes

- parents/enfants pour les 0-3 ans certain mercredi matin, découverte.
- pour les enfants les mardis soir de 16h 45 à 17h 30 pour les enfants de maternelle
- et de 17h 45 à 18h 30 pour les enfants de primaire.

Contacts

- ▶ Pauline - 06 67 67 62 73
- ▶ Corinne - 06 72 54 68 70

▼ Il y a eu des **ateliers de poterie** pour les enfants qui ont très bien fonctionné.





Des rencontres BÉBÉ 0-3ans/Parents, grands-parents, assistantes maternelles

Un mercredi sur deux de 9 h à 11 h (depuis le 6 février) à la maison des associations.

Contacts

- » Laura - 06 87 93 27 52
- » Pauline - 06 67 67 62 73

Du **yoga** pour les adultes le vendredi de 20h à 21 h 30 au 1 000 Club de Chanonat.

Contacts

- » Pauline - 06 67 67 62 73
- » Corinne - 06 72 54 68 70



De la **PEINTURE libre** : des adultes se regroupent pour peindre ensemble à la maison des associations les mardis après-midi.

Contact

- » Catherine Lemaire - 07 70 43 00 71



Le **CARACYCLE**, ramassage scolaire des enfants matins et après-midi à vélos un jour par semaine. Nous recherchons des volontaires pour nous aider à encadrer le retour (16h 30).

Contact

- » Marie Valdovinos 06 63 56 24 81



N'hésitez pas à nous rejoindre pour donner des idées, animer ponctuellement, donner un coup de main, nous faire un coucou... nous sommes une équipe jeune, moins jeune, accueillante et dynamique...

PAMPLEMOUSSE et RIBAMBELLE

- » 11 bis, route d'Opme - 63450 Chanonat
- » pamplribamb@gmail.com

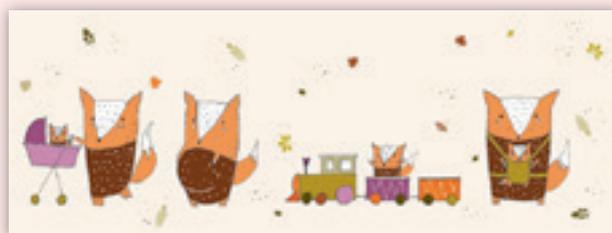
ACCUEIL PARENTS ENFANTS

L'association Pamplemousse et Ribambelle met en place un temps d'accueil parents enfants, pour les enfants de 0 à 3 ans et leur(s) parent(s) ou accompagnant(e)(s) (assistante maternelle, grands-parents...).

Notre souhait est de proposer un moment de jeu libre pour les enfants et un temps d'échange autour d'un café pour les adultes.

L'accueil aura lieu les mercredis matin, tous les 15 jours à partir du 6 février, entre 9h et 11h à la maison des associations de Chanonat (4 impasse des templiers). Le calendrier exact sera mis en ligne sur le site facebook de l'association.

Pour plus de renseignements » Laura - 06 87 93 27 52 » Pauline - 06 67 67 62 73



SAISON CULTURELLE SCÈNES ÉPHÉMÈRES

MARCELLIN CAILLOU

Une centaine de personnes était au rendez-vous, à Chanonat, du 1^{er} spectacle de l'année 2019 des Scènes éphémères, saison culturelle de Mond'Arverne communauté.

Cette adaptation de l'album de Jean-Jacques Sempé par La compagnie Les Ateliers du Capricorne a réussi par son inventivité à faire vivre et revivre les personnages de Marcellin et de René Râteau. Mêlant la marionnette et un dispositif ingénieux proche du 'pop-up' (papier en 3 dimensions), cette proposition a parlé à tous, enfants comme adultes.

L'élégance de l'épure propre à l'univers de Sempé est totalement respectée dans ce spectacle. Céline PORTENEUVE, narratrice de l'histoire a souligné par la délicatesse de son interprétation les moments clés de la rencontre entre ces deux enfants un peu à part.

Quant à Fabrice ROUMIER, dissimulé sous son castelet, il a interprété les dialogues de tous les personnages et manipulé les dessins de Sempé. Le castelet, symbole de la page blanche, a donc chuchoté, éternué, rougit, parlé, soupiré, rigolé... bref vécu et retracé cette histoire d'amitié mise à l'épreuve du temps qui passe.

L'amitié, l'originalité, l'humour et la poésie ont été les mots-clés de ce temps partagé en famille.

Le prochain rendez-vous des Scènes éphémères:

- Lecture-spectacle Tous les matins je me lève d'après 2 romans de Jean-Paul Dubois; vendredi 29 mars à 20 h 30 à Saint-Saturnin (Grange de mai). En partenariat avec le réseau de lecture publique de Mond'Arverne Communauté. Entrée gratuite.



Service Culture

04 73 77 92 79

Claire LEMAÎTRE > c.lemaitre@mond-arverne.fr

Nadia MOUTARLIER > n.moutarlier@mond-arverne.fr



14, route Notre Dame de l'Arbre
63450 Chanonat
contac@touspourunsourire.fr
www.touspourunsourire.fr
Tous pour un sourire



Le dimanche 10 février 2019 a eu lieu l'assemblée générale de l'association TOUS POUR UN SOURIRE. Merci à la commune de Chanonat pour le prêt de la salle.

Avec des personnes présentes et bien attentionnées... Nous avons donc détaillé notre bilan de l'année 2018 avec 25 sorties pour l'année où nous avons emmené une vingtaine de familles, ce qui a représenté un budget de 15 000 €.

Mais ce n'est pas terminé puisque l'année 2019 a déjà débuté avec une soirée au cirque « Les étoiles du Cirque de Pékin avec Le Roi des Singes ». Une vingtaine de familles ont donc répondu présentes, mais nous n'avons pas oublié nos bénévoles et partenaires de notre association pour les convier aussi à cette soirée.

Pour cette année 2019, nous avons programmé davantage de sorties, car notre budget nous le permet. Voici le calendrier prévisionnel de 2019:

- Match de basket de la JAVCM
- Match de hockey Les Sangliers Arvernes
- Bowling
- Golf
- Équitation
- Parc animalier d'Auvergne
- Jumbo
- Bal des Pompiers
- Mondial des Volcans
- Grand prix

- Poids Lourds
- Aventure Michelin avec ASM Expérience en compagnie des Joueurs
- Laser Game
- ParkaFun

Pour l'année 2019, le siège de l'association reste à Chanonat.

Encore une fois nous remercions la Mairie de Chanonat et leurs agents pour leur implication envers notre association. Nous remercions aussi TOUS nos Bénévoles pour leur disponibilité lors de chacune de nos activités... Sans oublier nos partenaires, nos sponsors...

Merci à vous TOUS!





ASSOCIATION SONMUDO DES VOLCANS

L'association « Sonmudo des Volcans » a vu le jour sur la commune fin novembre 2018.

Cette association a pour objet la pratique et la diffusion du Sonmudo, un « art martial zen » (traduction du coréen), et de proposer des exercices et initiatives liés à cette discipline, dont des cours et séances d'entraînements ou des conférences par exemple.

Le Sonmudo se situe à la croisée du yoga, du qi qong, du tai chi et du taekwondo. Il se veut global, alternant les exercices plus internes (yin) et d'autres plus externes (yang), afin d'harmoniser le geste, la respiration et le mental. « *Les techniques tantôt assises, debout ou en déplacement harmonisent le « ki » (chi) vitalisent les organes, renforcent en douceur le système immunitaire, articulaire et osseux* » (www.sonmudo.eu).



Deux premières séances de découverte d'une heure environ ont été proposées les 30 et 31 janvier 2019. Elles ont eu lieu dans l'ancienne salle de classe de Jussat. Une douzaine de personnes, homme ou femme, âgées de 13 ans à plus de soixante ans, ont pu ainsi découvrir cette discipline. D'autres séances seront proposées au rythme d'une fois par mois d'ici les vacances d'été à partir du début mars 2019, idéalement le mercredi matin et le jeudi soir.

Contact

- › Sylvie, en formation d'instructeur en Sonmudo depuis plus d'un an et pratiquante depuis 7 ans
- › E-mail: sonmudodesvolcans@gmail.com
- › Adresse: 3 place de la Treille, Jussat, 63450 Chanonat

Assemblée Générale du 10 février 2019

LA CHANONATOISE



L'Assemblée Générale de la Chanonatoise s'est tenue à la Maison des Associations sous la présidence d'Henri Laveran et en présence de Serge Charlemagne, maire et de vingt-six pêcheurs.

Deux lâchers de truites ont eu lieu dans l'Auzon au cours de l'année 2018, et un lâcher d'alevins mi-avril pour le repeuplement du ruisseau.

Le 6 mars: le panneau d'affichage à l'étang de la Prairie a été remplacé suite à des dégradations. Un nouvel épisode de vandalisme fin juin, a nécessité le remplacement de la vitre et de la boîte à lettres voisine.

Le Dimanche 3 juin, a eu lieu la traditionnelle fête de la pêche à l'étang de la Prairie ainsi que la commémoration du 21^e anniversaire de l'ouverture de l'étang en présence de nombreux pêcheurs et invités.

Depuis novembre, de nouveaux épisodes de pollution de l'Auzon ont été constatés. Même si elles n'ont pas eu de conséquence visible sur la faune du ruisseau, la Société et les pêcheurs doivent rester vigilants.

Après la présentation des comptes par le trésorier, et approbation, l'Assemblée maintient les tarifs des cotisations annuelles à 20 € pour l'étang de la Prairie et à 20 € pour le ruisseau l'Auzon.

Les dates à retenir pour 2019:

- Samedi 9 mars: ouverture de la pêche à l'Auzon et à l'étang de la Prairie. Un lâcher de truites aura lieu la veille dans l'Auzon. Un deuxième lâcher aura lieu début mai.
- La Fête de la Pêche à l'étang de la Prairie est fixée au dimanche 19 juin.

Les travaux d'entretien des abords de l'étang et des biefs seront programmés lors des réunions du Conseil d'Administrations et suivant les besoins.

Élections:

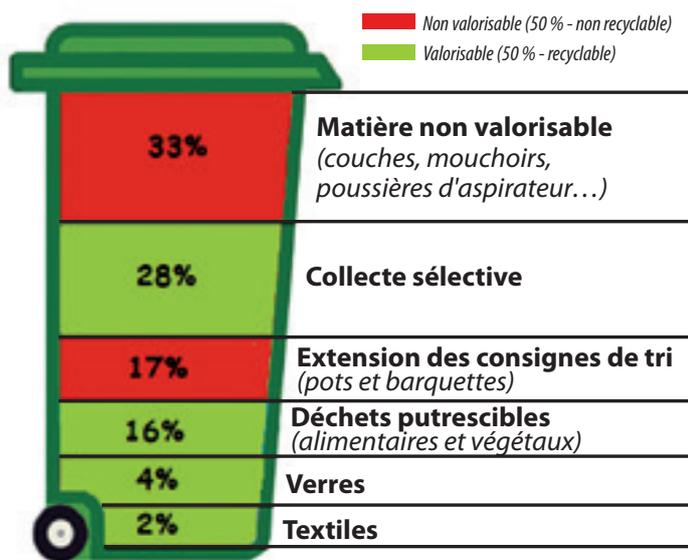
L'assemblée Générale a élu et réélu les membres suivants: MM. Gilles ARTONNE, Xavier BERNARD, Ludovic CONSTANTY, François DAMBRUN, Elie DAUCHER, Pascal GAUTHIER, Michel GONZALEZ, Henri LAVERAN, Jean-Paul PHILIPPON, Georges POMÉRAT, Jean-Claude ROUSSEL, Gérard VISSAC, et Bernard THEILLON comme Président d'Honneur. Les gardes assermentés sont Gabriel CONSTANTY et Frédéric RACHADO.

QUE RETROUVE-T-ON DANS LA POUBELLE ORDURES MÉNAGÈRES D'UN HABITANT DU SICTOM DES COUZES ?

Le Président, les Vice-Présidents et les Élus du SICTOM des Couzes ont visité le centre de tri Echallier en mai dernier. Cette visite a permis de se rendre compte de la qualité du tri dans les bacs jaunes du territoire. En 2017, 30 % de mauvais tri issus des bacs jaunes ont été constatés soit 17 kg/hab/an (**bois, verre, textiles, plastiques non recyclables comme les pots de yaourt, sacs d'ordures ménagères...**), alors que la moyenne nationale est de 17 %. Ces déchets devraient se retrouver dans le bac ordures ménagères ou en déchèterie mais pas dans le bac de tri sélectif !

En 2018, dans le cadre d'une étude portant à la fois sur la faisabilité de l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques, et sur l'amélioration de la qualité de la collecte sélective, le SICTOM des Couzes a procédé à l'analyse de bacs ordures ménagères.

Voici le constat des 4 analyses de bacs (caractérisations) ciblées par secteur (urbain, semi-urbain, rural et touristique) :



En 2017, 50 % du tonnage ordures ménagères auraient pu être recyclé, **traité différemment !**

Soit une économie de 533 000 €/an, qui impacterait la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, si chaque usager traitait encore mieux ses déchets !

Cette caractérisation réalisée sur les bacs ordures ménagères du territoire syndical représente 50 % de déchets recyclables et 50 % de déchets non recyclables.

La collecte sélective est encore bien trop présente dans les bacs ordures ménagères. Si ces matières étaient recyclées (plutôt que d'être brûlées via l'incinérateur), **elles limiteraient non seulement l'utilisation des matières premières, mais aussi l'impact financier.**

À noter : les 17 % liés à l'extension des consignes de tri (pots, barquettes et films plastiques) seront valorisables d'ici 2022.

Quelles solutions pour diminuer nos ordures ménagères ?

METTRE ses déchets recyclables en vrac dans le bac de tri



DÉPOSER le verre et le textile dans les colonnes prévues à cet effet

COMPOSTER ses biodéchets et limiter le gaspillage alimentaire en finissant son assiette



ACHETER EN VRAC pour limiter les emballages et opter pour des produits réutilisables

UNE QUESTION SUR LE TRI ? ENVIE D'ACHETER UN COMPOSTEUR ?

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet

www.sictomdescouzes.fr

ou par téléphone au 04 73 96 77 75



DIAPORAMA ORCHIDÉES SAUVAGES DE LA COMMUNE DE CHANONAT



Le vendredi 8 février à 20h30, Henri Laveran a présenté les résultats de ses prospections d'Orchidées sur la Commune, en présence de Mme la Présidente de la SFO Auvergne, et de M. Guillaumin qui avait fait un bilan de ses recherches en 1978 sur notre commune.

Une petite dizaine de Chanonatois dont un enfant, ont assisté à la projection.

Pour commencer, une dizaine de photos vulgarisent des généralités sur les Orchidées et sur la Commune. Ensuite 80 diapositives concernent les 19 espèces présentes, à différents stades d'évolution des plantes, avec une

majorité concernant leur floraison. Une comparaison avec les résultats de 1978 montre une stabilisation du nombre d'espèces mais avec une forte diminution du nombre de pieds de la majorité des plantes de pelouse, avec cependant un développement de quatre espèces forestières. Les résultats de la présence d'une dizaine d'espèces chez les particuliers ayant répondu aux propositions de visite de l'auteur, et sur les terrains publics de la commune ont enfin été détaillés et commentés. Parmi elles quelques espèces rares, confirment l'intérêt de ces pelouses comme réservoirs de biodiversité. Elles méritent une attention particulière et une évolution des pratiques de tonte, afin de profiter de leur spectaculaire floraison et permettre leur survie. Ce diaporama et son auteur sont disponibles pour une présentation à des Associations ou des scolaires.

Pour mieux respirer
NE BRÛLEZ PAS
vos déchets verts

**INFORMATION ET
RECOMMANDATIONS
À L'ATTENTION
DES PARTICULIERS**

Arrêtez de vous enflammer !



Le brûlage à l'air libre des déchets verts, *c'est interdit !*



Article 84 du « règlement sanitaire départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9 août 1978. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011. Chaque département de la région dispose également d'arrêtés préfectoraux spécifiques sur le sujet.

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité **fortement émettrice de polluants** : particules, hydrocarbures polycycliques, dioxine et furane. Outre la **gêne pour le voisinage** et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue donc à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une **sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines mais aussi dans les vallées de montagne et en période de pics de pollution.**

La combustion à l'air libre des déchets verts est **peu performante** et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.



Particuliers, professionnels et agriculteurs sont concernés par cette pratique.



DÉCHETS VISÉS



Tontes de pelouses, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres végétaux issus des parcs et jardins.

SANCTION

En cas de non-respect d'un RSD, une contravention de

450 €

peut-être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal).



Ne brûlez plus vos déchets verts, *valorisez les !*

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Tonte de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

Certaines collectivités de la région mettent à disposition des composteurs.

Renseignez-vous !

LE BROYAGE ET LE PAILLAGE



Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Astuce : la tonte mulching, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

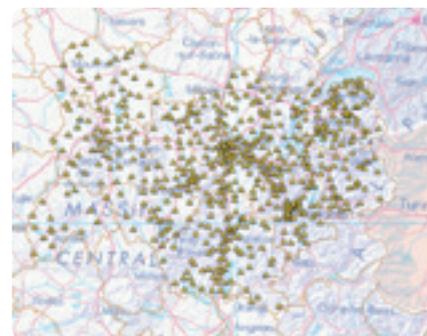
Certaines collectivités de la région proposent des aires de broyage, des locations de broyeurs ou des prestations de broyage à domicile.

LA DÉCHETTERIE



Les habitants en Auvergne-Rhône-Alpes ont accès à plus de **580 déchetteries réparties sur toute la région**. Ainsi, 99% de la population est desservie.

Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.



Source : www.sinoe.org



LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, la mauvaise qualité de l'air...



- cause **48 000 décès** prématurés par an soit 5 % des décès par an ;
 - réduit de **9 mois** en moyenne l'espérance de vie ;
 - est à l'origine de **maladies** ou d'insuffisances respiratoires.
- Les proportions sont du même ordre en Auvergne-Rhône-Alpes.

et l'entretien du jardin pour un particulier :



génère des **déchets verts** que l'on estime en moyenne à **160 kilos** par personne et par an.

Pour s'en débarrasser, **9 %** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'**un million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre.

En matière d'émissions de particules fines :



14 000 km parcourus par une voiture **essence récente**

13 000 km parcourus par une voiture **essence ancienne**

13 000 km parcourus par une voiture **diesel récente**

1 800 km parcourus par une voiture **diesel ancienne**

50 kg
de végétaux
brûlés à l'air
libre, (environ
5 sacs de 60 l
de déchets
verts)

3 semaines de chauffage
d'une maison équipée
d'une chaudière au bois
performante

3 jours de chauffage
d'une maison équipée
d'une chaudière au bois
peu performante type
foyer ouvert

ÉTAT CIVIL

Naissances :

BACCONIN Lucas, Chanonat, le 23 octobre 2018
 PERRIER VARALDO Elyna, Chanonat, le 25 octobre 2018
 DE JESUS Eden, Varennes, le 3 novembre 2018
 RODRIGUES Sandro, Varennes, le 7 novembre 2018
 BELLEBOIS Eliot, Chanonat, le 15 janvier 2019

Décès :

CHAPAD Patrick, Chanonat, le 28 janvier 2019
 BOHATIER Jacqueline veuve GAUTHIER, Chanonat, le 5 février 2019

Mariages :

BONNEFOY Lionel et FEYFEUX Cécile, Chanonat, le 15 décembre 2018

CÉRÉMONIE DES VŒUX



Samedi
12 janvier 2019



RÉSERVEZ VOTRE COMPOSTEUR

AVANT LE 30/11/2019

EN RETOURNANT CE COUPON À
SICTOM DES COUZES I LE TREUIL
63320 SAINT-DIÉRY

OU PAR MAIL :

sictomdescouzes.prevention@orange.fr

CONTACT

04 73 96 77 75

La distribution des composteurs commandés avant le 30 mars 2019 aura lieu le mercredi 24 avril 2019 de 14 h 30 à 18 h 30, à la salle des loisirs de Chanonat.



RÉSERVEZ VOTRE COMPOSTEUR

BON DE RÉSERVATION (DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES)

Nom, prénom _____

Adresse _____

Code Postal | | | | | Ville _____

Téléphone | | | | | | | | | | | | | | | | _____

E-mail _____

Je souhaite acquérir 1 composteur :

Limité à 1/foyer/an dans la limite des stocks disponibles.

Le bioseau est fourni à l'achat d'un composteur.

Composteurs bois fabriqués par une Entreprise Adaptée
Composteurs plastiques en plastique 100 % recyclé

PETIT MODÈLE

32,50€



En bois En plastique

GRAND MODÈLE

38€



En bois En plastique

10€

Un aérateur de compost seul

TARIFS GARANTIS JUSQU'AU 31/12/2019.

Les composteurs ne sont pas livrés à domicile.

Les dates et lieux de retrait de votre composteur vous seront précisés par courrier ou par mail.

Pour toute question relative à votre commande de composteur, merci de contacter votre collectivité au 04 73 96 77 75.

Règlement à réception de la facture, qui vous sera adressée par le Trésor Public après le retrait de votre composteur.



Si votre adresse mail est précisée, ces informations vous seront UNIQUEMENT communiquées par mail.
Seuls les bons de commande dûment remplis seront pris en compte.



www.valtom63.fr

